

Valoriser l'interêt du pré-contrôle technique dans votre atelier

Présentiel**Public**

• Tout intervenant effectuant l'entretien, la maintenance et la réparation des véhicules légers et utilitaires

**Prérequis**

• Aucun

**Durée**

14.00 Heures

Effectif

2 Jours De 2 à 8 Personnes

Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances nécessaires permettant d'appréhender la réglementation en vigueur au niveau du Contrôle Technique applicable aux véhicules légers et utilitaires
- Acquérir les compétences nécessaires afin d'identifier, de différencier et de corriger les défaillances mineures, majeures et critiques (ainsi que les contre-visites), en amont ou après le passage au Contrôle Technique
- Réaliser des contrôles ou des réparations efficaces, rentables et qualitatifs, dans le respect des obligations légales et sécuritaires

Contenu pédagogique

LA THEORIE (en salle)

• Le contrôle technique

Préambule (historique) / La législation (sites de référence, exclusions, véhicules de collection, véhicules à réglementation spécifique) / Rôles et limites d'intervention du contrôleur / Les points de contrôle (familles et méthodes de points de contrôle, les Instructions Techniques) / Le classement des défaillances (généralités, défaillance mineures, majeures, critiques) et leurs conséquences (quid d'une défaillance mineure ignorée...) / Lecture et interprétation d'un procès-verbal de contrôle technique (points clés, erreurs courantes, bénéfices cachés)

• Méthodologie et logique de pré-contrôle en atelier

Rôle et limites d'intervention du réparateur / Intérêt du pré-contrôle (quelques bonnes raisons de proposer un pré-contrôle technique, ce qu'il ne faut pas faire, comment vendre cette prestation, côté client, doit-on se charger du convoyage au CT ?) / Mise en œuvre (le matériel, les étapes de pré-contrôle : véhicule au sol – pont à mi-hauteur - sous-bassement - essai routier) / Dépollution

• Défaillances notables

Les fonctions (0-Identification, 1-Freinage, 2-Direction, 3-Visibilité, 4-Eclairage, signalisation et équipements électriques, 5-Essieux, roues, pneumatiques et suspension, 6-Châssis et accessoires, 7-Autres matériels, 8-Nuisances) / Véhicules spécifiques / Véhicules de collection / Etudes de cas concrets

LA PRATIQUE (en salle ou en atelier)

• Base documentaire

Exploiter la base documentaire en ligne du contrôle technique : trouver et restituer les informations disponibles sur les sites des différents acteurs du contrôle technique / Lire, interpréter et exploiter une Instruction Technique (IT).

• Mise en pratique sur véhicule (plusieurs exercices)

A partir de différentes mises en situations (visite programmée, client sans RDV, préparation VO, etc.) : Localiser et identifier les défaillances présentes sur un véhicule en situation réelle, déterminer l'impact pour le client et proposer une prestation associée aux défaillances relevées / Réglage des phares

☑ Modalités d'accès à la formation

- Plan de formation

⚙ Modalités et méthodes

- Formation présentielle
- Pédagogie active et participative, alternance d'exercices en salle et de mises en situation pratiques à l'atelier

👤 Compétences du formateur

- Formateur spécialisé en pédagogie des adultes et techniques d'animation
- Double compétence technique et pédagogique

✂ Moyens pédagogiques

- Diaporama d'animation
- Fourniture d'un support de cours comprenant également les travaux pratiques
- Matériel et pièces pédagogiques

📋 Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Questionnaire individuel d'évaluation des connaissances réalisé en début de stage
- Questionnaire individuel d'évaluation des acquis réalisé en fin de stage

👍 Modalités d'évaluation de satisfaction à chaud réalisé en fin de stage

- Questionnaire individuel d'évaluation de satisfaction à chaud réalisé en fin de stage

📄 Formalisation à l'issue de la formation

- Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue du stage au stagiaire
- Une copie de la feuille de présence est délivrée à l'entreprise et à l'OPCO

👤 Personnes en situation de handicap

- L'ensemble de nos formations sont accessibles à tout public, y compris les personnes en situation de handicap (PSH)
- Pour toute information, contactez notre référent handicap

🤝 Modalités d'acceptation du stagiaire à la formation

- Le jour du stage, le stagiaire devra se munir :
 - d'une pièce d'identité
 - de sa convocation de stage
 - de vêtements de travail
 - de chaussures de sécurité

Tous nos programmes de formation sont établis conformément à l'article L-6313-1 du code du travail

